



SPORTS ET LOISIRS SENIORS LE POIRÉ SUR VIE

<http://www.retraites-sportifs-lepoiresurvie.com/>



Facebook : sports et loisirs seniors le poiré sur vie

INFORMATIONS POUR L'ADHÉSION OU LE RENOUELEMENT AU CLUB SPORTS ET LOISIRS SENIORS DU POIRÉ SUR VIE

Cher(e) ami(e),

Veuillez trouver ci joint les documents pour l'inscription ou le renouvellement d'inscription pour la saison 2026-2027

La cotisation pour une ou plusieurs activités sportives est de 30 euros pour la saison sportive du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante

Pour ceux qui ne participent qu'aux jeux de cartes, tarot, jeux de société ou que pour les moments de convivialité la cotisation est de 14 euros

Une cotisation supplémentaire est demandée pour les activités encadrées par des organismes ou personnes hors du club

- Le Tir à l'Arc, organisé avec le Club des archers du Beignon-Basset entraînera un coût supplémentaire de 55 € (prix à confirmer).
- la Gymnastique douce entraîne un coût supplémentaire lié au salaire et charges sociales du professeur ; 90 € pour l'année sportive.

Ces coûts supplémentaires sont appelés en septembre (tir à l'arc) et en deux fois pour la Gym douce (octobre et février). Les absences à certaines séances ou les désistements en cours d'année ne peuvent pas donner lieu à remboursement.

L'assurance : votre cotisation a pour objet de couvrir les assurances du club et votre couverture pour votre Responsabilité civile et votre individuelle accident, document disponible sur notre site internet

En cas d'accident dans le cadre des activités du club, une déclaration est à effectuer dans les 48 heures auprès du secrétaire du club ou un des membres du bureau

NOUVELLES ACTIVITES

le **jogging** a été lancé en test en cours de saison.

Les séances ont lieu le mercredi matin ou le jeudi matin au plan d'eau à 9 heures

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques pour chaque activité sur notre site internet

Nous vous rappelons que nous avons créé une page Facebook « sports et loisirs seniors le poiré »

La carte d'adhérent ne sera fournie que sur demande

Il est possible d'adhérer sans activités pour profiter des moments de convivialité du club (coût de la cotisation 14 euros)

**DOCUMENTS A RETOURNER AU SECRETAIRE RENE FORT 5 RUE DU CHARPENTIER
85170 LE POIRE SUR VIE 06 85 63 3979 OU A UN MEMBRE DU BUREAU QUI FERA SUIVRE**

- 1 – Votre inscription entièrement complétée (page 3) à transmettre avant la reprise de votre activité
- 2 – Votre cotisation de 30 ou 14 €, selon vos choix d'activités. Chèque à l'ordre de « Sports et Loisirs Seniors Le Poiré Sur Vie » les chèques seront encaissés début septembre
- 3 – Pour ceux qui le souhaitent, une permanence pour les inscriptions se tiendra à la Montparière de 10 h à 12 h le samedi 29 août 2026. Les paiements par chèque ou par carte bancaire seront possibles lors de cette permanence.
- 4 – Le questionnaire santé au verso est un document indicatif.

Bien sportivement,
Le Président, Philippe FERRET

IL N'Y A PAS DE CERTIFICAT MÉDICAL À FOURNIR POUR ADHÉRER À SPORTS ET LOISIRS SENIORS.

CE QUESTIONNAIRE EST PERSONNEL. IL N'EST PAS À REMETTRE AVEC VOTRE ADHÉSION.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions, vous pouvez considérer que vous êtes apte à la pratique des activités sportives proposées par Sports et Loisirs Seniors.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, il peut être utile de consulter votre médecin traitant ; ce choix vous appartient. Si tel est le cas précisez-lui le ou les sports que vous désirez pratiquer ainsi que les sports proposés par le club.

1 IDENTITÉ ET ADRESSE

Nom : Prénom :

Né(le) le :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone : Portable :

Adresse mail : pour éviter les erreurs écrire l'adresse mail en majuscules

Votre dernière profession :
 ou compétences particulières :

Ces questions sont facultatives mais utiles pour le Club (des compétences en communication, activités sportives, administration, gestion, PSC1 ... sont précieuses pour un bon fonctionnement du club).

Titulaire PS1 : oui non date obtention ou de dernière mise à niveau

2 ACTIVITÉS PROPOSÉES *Cocher la ou les cases correspondant à vos choix*

☐ Tennis Rebond	☐ Gymnastique douce (*)	☐ Marche nordique
☐ Boules en bois	☐ Disc Golf	☐ Balade vélo
☐ Tennis de table	☐ Swin Golf	☐ Tir à l'arc (*)
☐ Randonnées pédestres	☐ Activités dansées	☐ Tarot et jeux de sociétés
☐ Scrabble	☐ Bien-être dynamique (BED)	☐ Jogging

(*) Activités comportant une cotisation supplémentaire (voir page courrier)

D'autres activités ponctuelles sont proposées par le club, telles que le voyage, la semaine de randonnée, les rencontres entre clubs...

3 - ASSURANCE

L'assurance 2025-2026 se termine le 30/08/2026 ; la nouvelle assurance 2026-2027 devient effective à la date de l'inscription au club.

Les adhérents sont assurés pour la *responsabilité civile* et *l'individuelle accidents*.

4 - DROIT A L'IMAGE

Le club a l'habitude de publier des photographies illustrant les activités du club (activités sportives, voyages, pique-nique, ...). Le droit à l'image n'est pas une interdiction complète de photographie. Dans le cas d'une image prise dans un lieu public, votre autorisation n'est nécessaire que si vous êtes **isolé et reconnaissable**

☐ autorise ☐ n'autorise pas l'utilisation de photos conformément à la loi.

5 AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

En finalisant mon inscription

- J'accepte et je m'engage à respecter le règlement de sécurité de Sports et Loisirs Seniors ;
- j'atteste avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur ;(disponible sur site du club)
- j'atteste avoir lu les recommandations relatives à la santé.

À (commune) le (date) : Signature,